

Comité départemental d'Eure et Loir de Volley-ball
6, rue thibault Meyniel 28400 Nogent le Rotrou
Tel : 06.08.01.32.01

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ 4x4 SAISON 2011-2012

Les règles du jeu 6x6 (règles fédérales), s'appliquent au jeu en 4x4, sauf pour quelques points détaillés ci-dessous.

Installations et équipements.

Le terrain aura une dimension de 8 m sur 8 m, avec une ligne arrière à 3 m à partir du centre du terrain (filet).

La hauteur du filet est de 2.24 m.

L'équipe recevante devra tracer le terrain au sol.

Participants

Toute joueuse doit être licenciée le jour de son premier match, une licence « compétilib » est suffisante.

Le nombre de joueuses sur le terrain est de 4, les équipes évoluant avec 3 joueuses seulement sont autorisées à jouer également. Ce championnat étant sur une formule 4x4, nous demandons aux équipes de ne jouer à 3 qu'à titre exceptionnel.

Un capitaine d'équipe sera désigné avant la rencontre.

Une seule joueuse ayant effectué au moins un match en régional est acceptée pour participer à un seul match. Règle non cumulable avec la règle autorisant à jouer à 3.

Positions sur le terrain

Les positions des 4 joueuses sur le terrain sont numérotés de la façon suivante :

La position 1 sera celle de la joueuse arrière

La position 2 sera celle de la joueuse avant droit

La position 3 sera celle de la joueuse avant centre

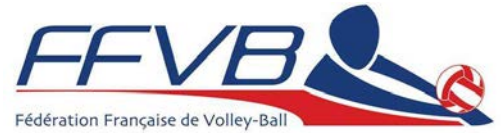
La position 4 sera celle de la joueuse avant gauche

Au moment de la frappe du ballon au service, les joueuses avant de chaque équipe doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche sur le terrain (au regard du filet).

La joueuse arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueuses avant.

Tout le monde tourne au service.

La joueuse arrière ne peut pas contrer ou attaquer au dessus du filet dans la zone avant.



Comité départemental d'Eure et Loir de Volley-ball
6, rue thibault Meyniel 28400 Nogent le Rotrou
Tel : 06.08.01.32.01

Remplacements et temps morts

Les remplacements sont libres, après information de l'arbitre, sauf :

La joueuse de la position 1 ne peut pas remplacer la joueuse de la position 2, pour ne pas servir 2 fois de suite.

Il n'y a pas de libero.

2 temps morts techniques à 8 et 16 points lors des sets en 25 points, ils sont d'une minute

2 temps morts de 30 secondes dans chaque set, accordés à chaque équipe.

Arbitrage

L'équipe recevante est tenue de fournir un arbitre, l'arbitrage est gratuit.

L'arbitre devra remplir la feuille de match et la faire signer par les 2 capitaines.

Chaque responsable d'équipe devra renvoyer ce document au responsable du championnat au plus tôt, si possible dans les 48 h afin de mettre à jour le site de la FFVB.

Les dates des rencontres sont fixées, les matchs auront lieu les vendredi soir à 20h.

Les demandes de report de match doivent être validées par les 2 équipes au moins une semaine avant la date initiale de la rencontre, et être signalées aux responsables du championnat (Françoise ou Dominique).

Le match devra être joué au plus tard 2 semaines après la date officielle de la rencontre, faute de quoi, un forfait sera déclaré pour l'équipe ayant demandé le report.

Championnat
Senior Filles

match le vendredi soir à 20h00

5 équipes	10 journées	
Chartres	1ère journée	14-oct-11
Dreux	2ème journée	04-nov-11
Luisant	3ème journée	18-nov-11
Nogent 1	4ème journée	02-dec-11
Nogent 2	5ème journée	13-janv-12
	6ème journée	27-janv-12
	7ème journée	17-fev-12
	8ème journée	16-mars-12
	9ème journée	30-mars-12
	10ème journée	13-avr-12

DSF01	Luisant	Nogent 1	DSF02	Nogent 2	Dreux
DSF03	Nogent 1	Dreux	DSF04	Chartres	Nogent 2
DSF05	Dreux	Luisant	DSF06	Nogent 1	Chartres
DSF07	Luisant	Nogent 2	DSF08	Chartres	Dreux
DSF09	Chartres	Luisant	DSF10	Nogent 2	Nogent 1
DSF11	Nogent 1	Luisant	DSF12	Dreux	Nogent 2
DSF13	Dreux	Nogent 1	DSF14	Nogent 2	Chartres
DSF15	Luisant	Dreux	DSF16	Chartres	Nogent 1
DSF17	Nogent 2	Luisant	DSF18	Dreux	Chartres
DSF19	Luisant	Chartres	DSF20	Nogent 1	Nogent 2

Responsables du Championnat : Françoise Chabal : f.chabalou@wanadoo.fr

Dominique Lefeuvre : dom.lefeuvre@hotmail.fr